

# Microfis en ordre de bataille pour le lancement de sa première émission

Source : La Tribune.fr - 31/03/2011 | 17:28 - 320 mots |  



 J'aime

 Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.



Copyright Reuters

**La plate-forme française de syndication d'obligations "microfinance et solidaire" se veut exemplaire, tant dans ses procédures de sélection des prêts aux institutions de micro-finance que de l'efficacité sociale des investissements à venir.**

Les promoteurs de la plate-forme française en microfinance Microfis ne veulent rien laisser au hasard. Après avoir confié la certification des procédures d'analyse et de suivi de la sélection des prêts aux institutions de microfinance au cabinet de conseil PwC, ils publient cette semaine leurs engagements en matière sociale. " Nous voulons donner naissance à une classe d'actifs : il faut donc non seulement rassurer les investisseurs sur le sérieux des procédures d'origination, d'analyse, de sélection et de suivi des prêts aux institutions de microfinance qui feront l'objet d'émissions obligataires, mais également sur leur réelle efficacité sociale", explique Cyrille Parant, président de Microfis.

La plate-forme (à destination des investisseurs institutionnels) prend trois engagements. La première est d'appliquer les "principes pour l'investissement responsable" (PRI), tels qu'ils ont été définis par un groupe international d'investisseurs institutionnels en coopération avec l'ONU et la Banque Mondiale.

Microfis s'engage également à proposer exclusivement à ses clients des financements portant sur les institutions de microfinance (IMF) qui appliquent les principes de la "charte de protection des clients" (CPP), institués notamment par la Banque Mondiale. Au nom des ces principes, les IMF en question doivent notamment prendre leurs précautions pour éviter à leurs clients de tomber dans le surendettement. Elles proposent également une tarification transparente et responsable, et pratiquent des méthodes de recouvrements appropriées.

Enfin, le Memorandum d'investissement qui sera présenté au comité d'investissement de Microfis comprendra obligatoirement une "cartographie sociale" de l'IMF concernée. Celle-ci sera établie grâce au questionnaire SPI (Social Performance Indicators) développé par l'ONG spécialisée Cerise.

"La combinaison des trois garanties de l'efficacité sociale de l'investissement est unique dans l'univers de la microfinance internationale et des fonds spécialisés, et j'espère que la totalité de la profession suivra", déclare Cyrille Parant.

La première émission d'obligations "microfinance et solidaire" (en fait des parts d'un fonds commun de titrisation géré par Tikehau et constitué à partir de lignes de crédits accordées à des IMF) est prévue pour le deuxième trimestre 2011.

**Sophie Rolland** - 31/03/2011, 17:28 |  

